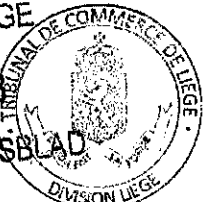


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré Mo b	 *18071525*	MONITEUR BELGE 26-04-2018 ELGISCH STAATSBAD	 19 AVR. 2018 Greffe
---------------	--	---	--

N° d'entreprise : **0466 207 308**

Dénomination

(en entier) : **Trink Hall Cafe**

(en abrégé) : **THC**

Forme juridique : **scrllfs**

Adresse complète du siège : **Quai Saint Léonard n°6 à 4000 Liège, Belgique**

Objet de l'acte : modification du chef d'entreprise.

Ce 6 avril 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire acte la démission de madame IMBERGAMO Antoinette de ses fonctions de Chef d'Entreprise. L'Assemblée Générale Extraordinaire, à la majorité des voix présente, nomme monsieur BERNARD Brieuc au poste de Chef d'Entreprise, avec tous les pouvoirs de gestion journalière.

Kerke Raymon
Administrateur - Sciligne


Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/05/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).